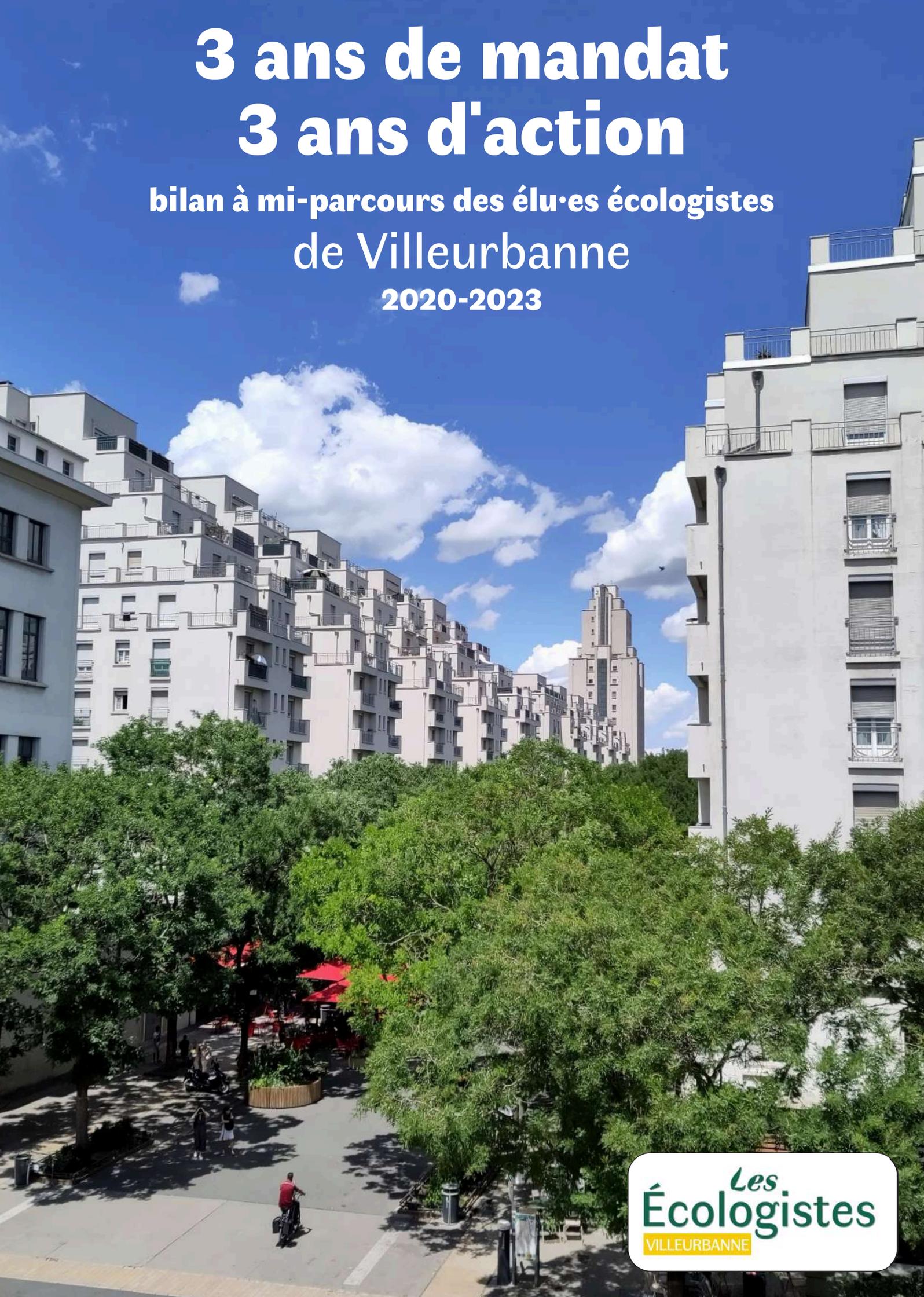


3 ans de mandat 3 ans d'action

bilan à mi-parcours des élu·es écologistes
de Villeurbanne
2020-2023



Les
Écologistes
VILLEURBANNE

LES ÉCOLOGISTES EN ACTION - Aurélie Loire et Jacques Vince

Nous souhaitons vous rendre compte de trois ans d'actions des 14 élu-es écologistes au sein de la majorité à Villeurbanne.

Certaines de ces actions sont déjà visibles, d'autres le seront bientôt, et certains projets d'aménagement le seront plus tard encore.

En juillet 2020, juste après les élections municipales, nous affirmons que nous prendrions toute notre place dans l'équipe renouvelée et riche de sa diversité menée par le Maire Cédric Van Styvendael.

Trois ans après, nous souhaitons vous rendre compte de notre engagement à changer la ville et à améliorer la vie des villeurbannaises et villeurbannais, en pensant le court, le moyen et le long terme.

Notre action est guidée par les trois balises de notre équipe municipale que sont le renouveau démocratique, la justice sociale, et la transition écologique.

Elle ne prend sa pleine mesure que dans le cadre d'une collaboration fructueuse avec la Métropole de Lyon, qui porte les mêmes ambitions que les nôtres.

Ces quelques pages ne se veulent pas exhaustives. Elles rendent compte, à travers quelques exemples, de réalisations emblématiques d'une équipe municipale au travail.

Ce travail est collectif, les réalisations également : il n'était donc pas raisonnable de ne présenter que des actions portées par les élu-es de notre groupe. Il s'agit plutôt de mettre en avant ce qui contribue à faire de Villeurbanne une ville plus agréable à vivre et plus solidaire : un cadre de vie amélioré, plus d'espaces verts, plus de place pour les

transports en commun et les modes doux, une ville qui permet l'épanouissement de tous les enfants et la participation la plus large possible des habitant-es. Pour autant nous ne minimisons ni les difficultés ni la gêne et les désagréments temporaires induits par les rénovations ou les projets urbains, de tramway ou de voirie.

Ces trois premières années de mandat se sont déroulées dans un contexte que nous n'envisagions pas début 2020 : longue crise sanitaire, inflation, conflits aux portes de l'Europe... Le temps de l'idée et celui de l'action ne sont pas toujours les mêmes et peuvent générer quelques frustrations.

L'humilité que cela impose n'empêche pas la détermination, et nous sommes déjà fiers du travail accompli : **c'est un aperçu de ce travail que nous vous présentons.**

Bonne lecture



Aurélie Loire & Jacques Vince
Co-président-es du groupe *Les Écologistes*

UNE VILLE EN MOUVEMENT ! Cédric Van Styvendael, maire de Villeurbanne

Trois ans après son élection, l'équipe municipale voit poindre les premiers résultats de son travail.

La justice sociale, la transition écologique et le renouveau démocratique sont les priorités de ce mandat. Mais, au-delà des intentions et des discours, ce sont les actes qui comptent.



Ce document met en avant les réalisations parmi les plus emblématiques en cours ou à venir : de « la ville 30 » à la mise en place de la brigade du cadre de vie, des grands projets urbains au plan écoles 2030, de l'année « Capitale Française de la Culture » à la construction de deux nouvelles lignes de tram sur notre ville. Dans tous les quartiers de Villeurbanne, des projets voient le jour et permettent de rendre la ville plus agréable, plus humaine, plus respirable, plus solidaire et plus vivante.

Les élus du groupe *Les Écologistes* sont au cœur de la majorité municipale. Mobilisés sur tous les sujets et notamment l'éducation, le développement économique, la transition énergétique et les mobilités, ils sont aussi très présents sur le terrain car l'urgence d'agir nécessite d'accompagner et d'expliquer les décisions prises.

Nous vivons une époque difficile, tendue, conflictuelle parfois. Nos villes se retrouvent en première ligne de tous les défis du moment mais c'est aussi à cette échelle que les solutions s'inventent, en particulier à Villeurbanne où les initiatives et les bonnes volontés sont nombreuses. **Nous sommes conscients du chemin qui reste à parcourir dans tous les domaines et, avec vous, nous tenons le cap !**

2020

MARS 1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La liste écologiste *Pour Villeurbanne* menée par Béatrice Vessiller arrive 2^e juste derrière la liste *Villeurbanne en Commun*.
La fusion est décidée.

JUIN 2^e TOUR

La liste *Pour Villeurbanne en Commun* menée par Cédric van Styvendael l'emporte avec 70 % des voix.
13 élu-es écologistes font leur entrée dans la majorité.

AOÛT

PIÉTONISATION DÉFINITIVE DE L'AVENUE HENRI-BARBUSSE attendue depuis 2008...



on l'a dit... on l'a FAIT !



PLAN ÉCOLES 2020-2030 : l'Éducation, notre bien commun

98 millions d'euros pour les écoles.

Établi en lien avec la communauté éducative, le PLAN ÉCOLES vise à rénover les écoles et à en construire de nouvelles dans les quartiers qui se développent. Depuis la rentrée 2023, de nouveaux rythmes scolaires sont en place ainsi que des activités périscolaires le mercredi matin.

Pour le cadre de vie scolaire :

- des **cours végétalisés**, de pleine terre pour lutter contre les îlots de chaleur, conçus pour des usages mixtes, récréatifs, sportifs et de détente ;
- de nouveaux espaces pour développer des **projets artistiques** ;
- un agencement au service de **l'inclusion scolaire** ;
- une hausse de la capacité d'accueil d'une **restauration de qualité** ;
- des **parvis d'écoles réaménagés** pour le confort et la sécurité des familles, des abords d'écoles apaisés (baisse des vitesses, du bruit et de la pollution).



Nouvelle école Simone-Veil

L'éco-centre de Chamagnieu rénové accueille 130 classes transplantées et favorise l'accès aux loisirs de pleine nature toute l'année.



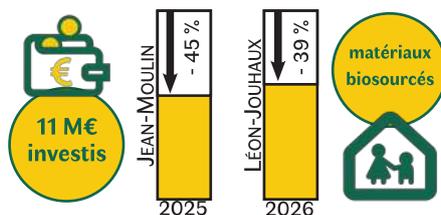
ÉCOLES : le plein d'énergie

Les écoles bénéficient des actions conduites par la délégation transition énergétique créée en 2020.

Deux écoles et leurs gymnases bénéficieront entre 2024 et 2026 d'une rénovation globale pour un investissement de 11 millions d'euros.

Cinq écoles neuves ou rénovées permettront d'installer des panneaux photovoltaïques avec une électricité auto consommée ou injectée sur le réseau.

Rénovation de gymnases et d'écoles pour réduire les consommations



À venir : Croix-Luizet - Renan-Sud

Un plan de sobriété a été mis en place dès l'hiver 2022 et se poursuit. Les équipements de la ville sont chauffés dans le respect de la réglementation avec 19°C dans les classes par exemple et la baisse de consommation de gaz jusqu'à 30 % dans certaines écoles.

Le dispositif **Cubes.Écoles** permettra, dans 5 écoles et pour 3 ans, d'accompagner les usagers pour mieux maîtriser les consommations d'énergie.

NOS DÉCHETS ORGANIQUES : de précieuses ressources

Plusieurs solutions ont été mises en place pour valoriser nos biodéchets grâce au compostage :

- Les **sites de compostage collectif** se sont multipliés grâce à une simplification des démarches ;
- Villeurbanne a été un des premiers territoires de **déploiement des bornes à compost** par la Métropole de Lyon pour permettre à chacune et à chacun de contribuer au compostage ;
- La **collecte des biodéchets dans la restauration collective municipale et scolaire** se développe, avec 4 à 6 nouvelles écoles concernées chaque année.

La restauration collective réduit également ses déchets avec le passage aux barquettes alimentaires réutilisables **en inox** : **tous les contenants en plastique utilisés pour réchauffer la nourriture de la cuisine centrale seront remplacés.**



→ Pour les habitants et habitantes, des événements de sensibilisation :

- **Faites de la Propreté** au printemps
- **Semaine Européenne des Réduction des Déchets** à l'automne.

→ Pour l'ensemble des services municipaux et des écoles : un diagnostic des pratiques pour une mise en place prochaine d'actions pour la gestion et la réduction des déchets.



Maintien des portages de repas à domicile et de l'accueil au CCAS pendant les **CONFINEMENTS**

2021

JUIN

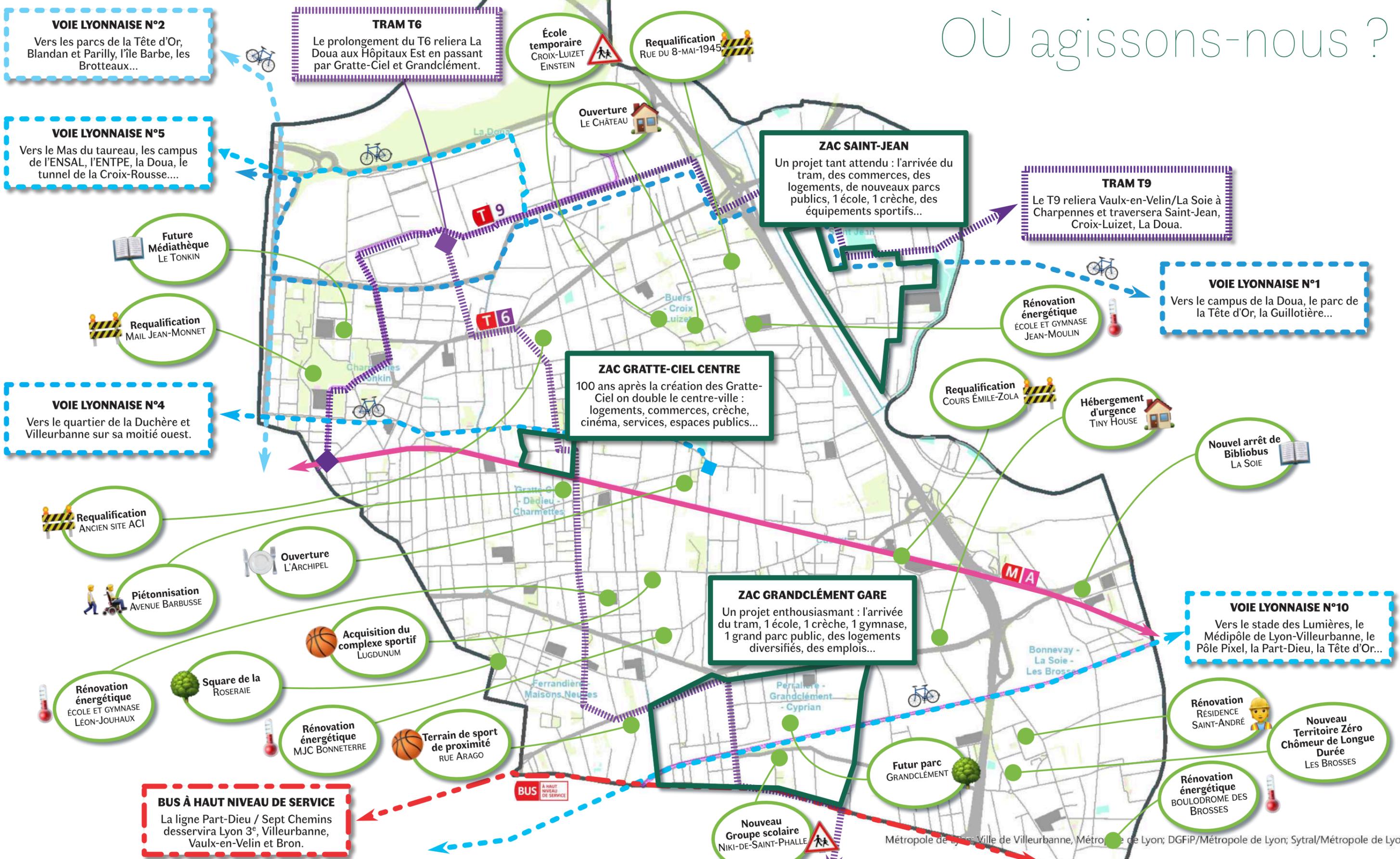
1^{ère} édition du **BUDGET PARTICIPATIF** : 500 000 euros engagés 9 projets retenus.



JUILLET

Ouverture de l'**OCCUPATION TEMPORAIRE DES GRATTE-CIEL**

OÙ agissons-nous ?



JUILLET 340 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS votés pour le mandat, dont 100 millions pour l'éducation

SEPTEMBRE Développement de l'offre de loisirs et des séjours famille à CHAMAGNIEU

AUTOMNE OUVERTURE DU CHÂTEAU, lieu d'hébergement temporaire pour les personnes vulnérables

DÉCEMBRE Les tracés définitifs des TRAMS T6 ET T9 sont dévoilés

2022 VILLEURBANNE Capitale française de la culture

MARS LES MINIMIXES, dispositifs d'éducation artistique et culturelle seront maintenus à la fin de l'année Capitale Française de la Culture et même déployés dans toutes les écoles

JUIN ÉCO-FESTIVAL RÉEL - géré par les jeunes villeurbannais-es

SEPTEMBRE PLAN DE SOBRIÉTÉ : 11 mesures à court terme pour faire face à la crise énergétique en plus de l'audit énergétique complet réalisé au 1^{er} semestre

on l'a dit.. on l'a FAIT !

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR : l'emploi pour toutes et tous dans les quartiers

Depuis 2016, Villeurbanne Saint-Jean fait partie des 10 premiers quartiers en France à expérimenter la création d'activités socialement et écologiquement utiles tout en luttant efficacement contre le chômage de longue durée. Cette expérimentation de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) a permis de créer 140 emplois sur le quartier et nous a amenés à porter la candidature d'un second quartier, Les Brosses, qui a été labellisé en 2023.

Un travail de longue haleine qui a permis, dès la création de l'entreprise à but d'emploi **Bross'up** d'ouvrir :

- un tiers-lieu qui intègre une conciergerie de quartier, un relais postal, une laverie solidaire ;
- un local situé rue de la Poudrette avec un atelier de couture ;
- une activité de reconditionnement de mobilier.

S'inscrivant pleinement dans le territoire, Bross'up travaille également pour les entreprises implantées sur le quartier.

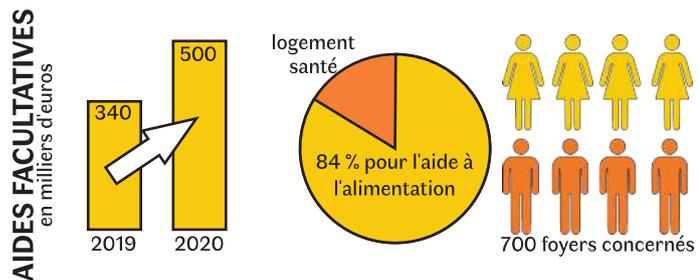
D'ici 5 ans, **300 emplois en CDI** devraient être créés sur le TZCLD des Brosses.

SOLIDARITÉ : action !

La solidarité consiste à garantir les droits fondamentaux des personnes, qu'elles soient jeunes, âgées, en difficultés sociales, ou sans abris.

Plus généralement, il s'agit de lutter contre la pauvreté en mobilisant tous les services de la ville avec en première ligne le Centre Communal d'Action Sociale — CCAS.

Pendant la pandémie, le CCAS est resté ouvert en assurant un accueil inconditionnel, mais aussi en allant vers les publics éloignés pour distribuer des produits d'hygiène par exemple. Dans la même période, il a répondu à l'intégralité des demandes des seniors avec le portage de repas à domicile, et l'ouverture de tous les équipements d'accueil des personnes âgées.



La solidarité c'est aussi permettre à plus de 1 400 personnes sans-abris d'avoir une domiciliation pour recevoir leur courrier et pouvoir ainsi exercer leurs droits. 153 Jeunes âgés de 16 à 25 ans ont pu réaliser 50 semaines de chantiers.

À la sortie du confinement, pour faciliter l'accès et le retour des enfants de 6 à 16 ans à des activités de loisir, près de 500 places leurs ont été réservées dont des séjours à Chamagnieu et des activités dans les centres sociaux.

En complément, le nouveau dispositif de **Revenu Solidarité Jeunes** porté par la Métropole a permis à + de 100 jeunes de Villeurbanne d'en bénéficier en 2023 via la Mission Locale.

Ces quelques actions montrent l'étendue des besoins de solidarité, le chemin qui reste à parcourir, et la mobilisation de tous les acteurs et institutions publiques.

L'EAU : ce bien commun qui n'a pas de prix

Nous en avons l'eau... à la bouche et c'est chose faite depuis le 1^{er} janvier 2023 grâce à la Métropole du Grand Lyon : l'eau potable est revenue en régie publique !

Tournant historique pour le territoire métropolitain, ce changement de mode de gestion permet de nous réapproprier la gestion d'un bien essentiel, pour le préserver des logiques de profits et des risques environnementaux.

L'air que nous respirons, la culture que nous partageons ne nous appartiennent pas mais nous avons tous la responsabilité de leur qualité et les utilisons selon nos besoins : ce sont des « Communs ».

Parmi eux, l'eau est certainement la plus importante pour la vie : hygiène, boisson, agriculture, pêche... depuis les zones

humides et les ruisseaux jusqu'au fleuve majestueux qui cerce Villeurbanne.

L'eau est un bien commun rare et précieux dont la gestion et la répartition doivent être garanties pour l'intérêt général et non pour des intérêts privés.

Ressource naturelle mais épuisable, elle doit faire l'objet d'une attention de tous les instants. Et ceci même lorsque qu'elle est naturellement potable, une rareté dont bénéficie notre territoire !

Accompagné par la mise en place d'une tarification sociale et progressive, le passage en régie publique permet de dégager plus de moyens pour préserver les zones de captage des pollutions,

entretenir le réseau de distribution et limiter les fuites.

Plus globalement, l'eau reste un sujet politique car son partage, sa protection et son renouvellement nécessitent une action publique permanente dans trois directions concrètes : sols perméables et végétalisés, sobriété et partage, gestion publique et traitement.

Les citoyen·nes disposent désormais d'une eau pure au robinet, d'un équilibre entre les usages (hygiène, loisirs, agriculture...) et sont également associ·es à la gestion de la régie publique au sein du Conseil d'Administration.



DÉCEMBRE

Après Saint-Jean un 2^e site est labellisé Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) : **LES BROSSES**

2023

JANVIER

Achat du **SITE ENGIE** rue du 4-août-1789 qui deviendra le futur complexe sportif **LUGDUNUM** : 2 ha en devenir pour la vie sportive et temporairement le CCAS



AVRIL

Mise en place de la " **BRIGADE CADRES DE VIE** " pour lutter contre les incivilités

A.S.V.P.

attention : TRAVAUX !

ACI : un nouveau quartier à vivre se dessine

Situé entre l'avenue Salengro et la ZAC Gratte-Ciel centre, le site de 5 ha anciennement "Auto Chassis International" – ACI filiale de Renault, a été un site industriel majeur de la ville.

Pour une livraison en 2026, le compte à rebours est lancé !

À l'arrêt de l'activité productive en 2020, la Ville, la Métropole et le propriétaire Renault, ont défini ensemble un projet urbain partenarial pour transformer cette friche en un nouveau quartier à vivre : autour d'un parc de 2 ha et une nouvelle station du tramway T6, le site accueillera de nouveaux logements pour les familles, les étudiant·es et les seniors, une crèche municipale et des activités dans les bâtiments industriels conservés et rénovés.

Afin d'esquisser la nature du futur écrin vert que constitue ce futur parc en centre ville, le 2^e plus grand de la ville, une concertation a été ouverte en 2023 avec des ateliers auprès des habitant·es et des enfants des écoles et des collèges.

Pour réussir tous ces défis les travaux de démolition sont achevés et se poursuivent par les actions de dépollution du site.

2 ans de travaux

600 logements

1 nouvelle crèche municipale

4000 m² de bureaux

4000 m² d'activités

2 ha de parc

Un projet emblématique de notre action municipale en coopération avec la Métropole de Lyon pour un quartier exemplaire : construction bas carbone, végétalisation, transports publics, services publics, vitalité économique, mémoire du patrimoine industriel.

Pour donner aux Villeurbannais et Villeurbannaises un accès au site sans tarder et faire battre le cœur de ce nouveau secteur, une occupation temporaire débutera en 2024, avec tiers lieu, restauration, espaces détente...

LA VILLE À 30 KM/H : tout le monde en profite !

Depuis le 30 septembre 2023, comme plusieurs autres villes, Villeurbanne a décidé que la vitesse maximale autorisée serait de 30 km/h sur la quasi-totalité de son territoire. Seuls quelques axes restent limités à 50 km/h.

C'est une mesure qui vient compléter nos actions en matière de déplacements pour apaiser la ville et améliorer la qualité de l'air. Celle-ci n'a quasiment aucun effet sur les temps de déplacement automobile : environ 2 minutes en + pour un trajet d'une demi-heure.

Passer de 50 à 30 km/h réduit les accidents graves en diminuant les distances de freinage qui passent de 27 à 13 m.

Les chances de survie d'un piéton en cas de collision passent de 20 à 90 %.

Après un an d'expérimentation sur la métropole de Lyon, dans les villes ayant déjà mis en œuvre la mesure, les accidents ont baissé de 17 % et le nombre de tués de 41 %. Si le respect du 30 km/h n'est pas instantané, les vitesses ont systématiquement baissé, y compris sur les axes restés à 50.

Le passage à 30 km/h améliore aussi la qualité de vie des riverains : les nuisances sonores sont divisées par 2. De plus, la cohabitation entre les différents usagers de la route est facilitée. Les conducteurs anticipent mieux la présence de piétons voulant traverser ou de cyclistes, qu'ils soient dans le même sens de circulation ou sur une voie cyclable en sens inverse. Les double-sens cyclables seront d'ailleurs généralisés prochainement.

Ce changement majeur dans l'usage de la voiture en ville contribue donc à rassurer les plus vulnérables, les enfants et les personnes à mobilités réduites, mais également celles et ceux qui hésitent encore à assurer leurs déplacements intramuros en vélo.

ZONE

30

AVRIL



AVRIL

Inauguration du SQUARE DE LA ROSERAIE, désormais mis en accessibilité à 80 % – à l'exception de l'espace boisé classé

JUIN

Inauguration de L'ARCHIPEL (sur le parking Raphaël-de-Barros) un nouveau lieu dédié à l'alimentation des personnes précaires

SEPTEMBRE

Villeurbanne devient VILLE 30 : la vitesse est réduite à 30 km/h dans la majorité des rues pour plus de sécurité et d'apaisement

Après une large concertation, le nouveau PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE est adopté

QUI sommes-nous ?



PAUL CAMPY

Adjoint au développement économique, à l'insertion professionnelle et à l'emploi

LAURENT QUIQUERETZ
Conseiller municipal

FLOYD NOVAK

Conseiller délégué à la politique des déchets, filières de valorisations et recyclage - Conseiller métropolitain

SONIA TRON

Adjointe à l'éducation

CAROLINE ROGER-SEPPI

Adjointe aux quartiers Ferrandière - Maisons Neuves - Perrallière - Grandclément - Cyprien et déléguée à l'animation et à la promotion du commerce

BÉATRICE VESSILLER

Conseillère municipale
Vice-présidente de la Métropole de Lyon à l'urbanisme et au cadre de vie

JACQUES VINCE

Conseiller délégué au programme de réussite éducative

MARYSE ARTHAUD
Conseillère municipale

AURÉLIE LOIRE

Adjointe aux événements et pratiques culturelles écoresponsables et au quartier Buers - Croix-Luizet

LOTFI DEBBECHE

Conseiller délégué au lien avec la Métropole de Lyon sur les dispositifs contractuels de la politique de la ville

ANTOINE COLLIAT

Adjoint à la transition énergétique

SÉBASTIEN CHATAING

Conseiller délégué au lien entre activités physiques et santé - pilotage du projet sportif local

ZÉMORDA KHELIFI

Conseillère municipale
Vice-présidente de la Métropole de Lyon aux ressources humaines

PAULINE SCHLOSSER

Adjointe aux déplacements, à la mobilité et au stationnement

Toute l'actualité du groupe est à retrouver en ligne sur www.lesecologistesvilleurbaine.fr



assistant.groupeLE@mairie-villeurbaine.fr



Abonnez-vous à notre lettre-info (presque) mensuelle

en scannant le QR-Code ci-contre ou à partir de notre site internet. Vous pourrez suivre l'actualité des élus écologistes de Villeurbanne. Promis, on ne vend pas votre e-mail (on ne le donne pas non plus).



Direction de la publication : Jacques Vince & Aurélie Loire - Mise en page par nos soins - Financé par *Les Écologistes* - Impression sur papier recyclé à Villeurbanne par APRIME ACT - Les émojis proviennent du site Emojipedia - Ne jetez pas cette publication sur la voie publique, mais recyclez-la ! Tous droits réservés. - 11/ 2023